

REUNION REGIONALE « ACTIVITES CYCLISTES » Trouhans (21) et visioconférence Samedi 24 octobre 2020

Membres de la CTR réunis à Trouhans (21):

Patricia GAVIGNET – Présidente du Comité Ufolep Côte d’Or
Jean-Claude DURAND
Nicolle DURAND

Membres de la CTR ayant participé par visioconférence :

Alan BROYER, délégué régional UFOLEP.BFC
Lucien MATRON (71)
Pascal BOULOUZAT (39)
Olivier BAILLY (58)

Absent excusé :

Gérard METAIS (71)

Les autres membres CTR étaient absents non excusés.

« Etat des lieux » des Activités Cyclistes en Bourgogne/Franche-Comté

➤ Nombre de cartes « Compétiteur » délivrées

Les nombres exacts sont ceux que l’on peut consulter sur le site de la CNS dans l’onglet « Statistiques », celles-ci étant établies en fonction des cartes de compétiteur délivrées.
Pour la saison 2019/2020 – Cartes délivrées

Département	Cartes Cyclocross/ Cycloport 2018	Cartes Cyclocross/ Cycloport 2019	Cartes Cyclocross/ Cycloport 2020	Variation Cyclocross/ Cycloport 2019 et 2020	Cartes VTT 2018	Cartes VTT 2019	Cartes VTT 2020	Variation VTT 2019 et 2020
Côte d’Or 21	5/ 124	4/89	9/108	+5/+19	14	15	15	0
Nièvre-58	29/188	51/189	76/198	+25/+9	33	45	60	+15
S-et-Loire 71	3/34	0/24	1/36	+1/+12	0	1	0	-1
Yonne 89	26/162	35/169	63/184	+28/+15	67	81	93	+12
Doubs- 25	0/0	0/0	0/0		0	0	0	=
Jura -39	0/16	0/21	2/44	+2/+23	0	0	0	=
Hte-Saône 70	0/5	0/0	0/0		0	0	0	=
Territoire Belfort -90	00	0/0	0/0		0	0	0	=
BILAN	63/529	90/492	151/570	+61/+78	114	142	168	+26

Remarques -

- a) Toujours des départements de l'ex Franche-Comté qui n'ont aucune activité cycliste, sauf le Jura qui a délivré 44 cartes « Cycloport ».
- b) En raison de l'annulation de la presque totalité des épreuves, il est impossible de dire si cette augmentation du nombre de cartes aurait été suivie de l'augmentation de la participation.

➤ Le cycloport

➤ VTT

Compte tenu de la situation sanitaire de l'année 2020, ces activités ont été très réduites voire inexistantes.

Côte d'Or – 4 épreuves cycloport – Rien en VTT

Nièvre – 4 épreuves cycloport

Yonne – Quelques randonnées VTT

➤ Le cyclocross

La saison a eu lieu normalement avant la crise sanitaire.

Yonne – 5 épreuves dont le Régional

Côte d'Or : 2 épreuves

Nièvre – 1 épreuve

➤ Cyclotourisme

Ne fonctionne réellement que dans l'**Yonne** mais cependant, pour 2020, moins de manifestations prévues.

Cette année, l'activité s'est limitée à 2 épreuves, les Grimpettes de l'Avallonnais et le Défi de Chastellux, organisées par l'ECS.Avallon. Malgré le contexte et les contraintes sanitaires, la participation aux Grimpettes a été excellente (592 participants dont 191 VTT, 208 cyclistes et 193 marcheurs). Pour le Défi de Chastellux, aux contraintes sanitaires se sont ajoutées des conditions météo catastrophiques (fortes pluies toute la matinée), malgré cela près de 200 participants.

Saône-et-Loire – Rallye à Villeneuve-en-Montagne organisé par le Comité Directeur 45 participants.

Pas d'activité dans les autres départements.

➤ Championnats Régionaux 2019/2020

Seul a eu lieu le Régional de cyclocross

- **CYCLOCROSS** – 01 décembre 2019 – Escamps (Yonne).

Organisé par l'ASPTT.Auxerre.

Ouvert à toutes les fédérations et aux non licenciés

112 participants (65 pour le Régional 2018/2019) – dont 40 '11/16 ans » et 23 « moins de 11 ans ».

A noter que cette importante participation est due au fait que nombreux étaient les licenciés de l'ASPTT.Auxerre qui a une école de cyclisme.

Préparation de la saison 2020/2021

Préambule :

Les activités régionales restent malheureusement toujours limitées à l'organisation des Championnats Régionaux ou épreuves régionales de sélection aux Nationaux.

Rappel - Il est indispensable que les départements respectent les règles qui sont fixées par la CNS pour les engagements aux Nationaux.

En particulier, doit être obligatoirement indiquée la double-appartenance (en précisant la fédération : FFC ou FSGT). Ceci est très important, en particulier pour les Jeunes puisqu'il y a deux classements (Open = double licencié et strictement Ufolep).

Pour les engagements aux divers Championnats Régionaux, il est indispensable de joindre les pièces demandées et de préciser la catégorie FFC.

• **Dates Nationales des Championnats 2021 . Ordre chronologique**

- Championnat Départemental CCross – Dimanche 13 décembre 2020
- Championnat Régional CCross – Dimanche 10 janvier 2021
- Championnat National de cyclocross – Monampteuil (02) – 6/7 février 2021
- Championnat Régional VTT – 11 avril 2021 dans la Nièvre
- Championnat National VTT – Carignan (Gironde) – 22/23 mai 2021
- Championnat Départemental Route - Dimanche 09 mai 2021
- Championnat Régional Route – Dimanche 13 juin 2021
- Championnat National Route – Jouarre (77) – 2/3/4 juillet 2021
- Championnats Nationaux CLM – Mauvezin (Gers) – 18/19 sept.2021

• **Dates et lieux des Championnats Régionaux 2020/2021**

Dossiers de présentation et d'engagement sur www.ufolepffc.org

La CTD a entériné les candidatures des clubs ayant fait savoir qu'ils étaient volontaires pour l'organisation d'un Régional.

- **Championnat Régional de Cyclocross**
Marzy (Nièvre) – 10 janvier 2021
Compétition avec titre (si au moins 3 partants/catégorie) à partir de 11 ans.
Pour les « 11/12 ans et 13/14 ans » un seul classement « Féminines + masculins »
Ouvert - toutes fédérations.
- **Championnat Régional de VTT**
Dimanche 11 avril 2021
Nièvre 6 Varennes-Vauzelles (étang de Niffond)
Compétition avec titre (si au moins 3 partants/catégorie) à partir de 11 ans.
Pour les « 11/12 ans et 13/14 ans » un seul classement « Féminines + masculins »
Ouvert - toutes fédérations.
- **Championnat Régional Cycloport/Route**
Dimanche 13 juin 2021
Côte d'Or- Lieu à déterminer
Remarque - VC du Bornant (Yonne), qui devait organiser en 2020, avait été sollicité pour savoir si, éventuellement, il serait candidat pour 2021.
Compte tenu de l'alternance et du fait que la Côte d'Or est candidate, la CTR a retenu ce département.
Un courrier sera adressé au VC. du Bornant, dès lundi.

Championnat ouvert aux seuls licenciés Ufolep
Compétition avec titre (si au moins 3 partants/catégorie) à partir de 13 ans.
Compétition avec titre (si au moins 3 partants/catégorie) à partir de 11 ans.
Pour les « 11/12 ans et 13/14 ans » un seul classement « Féminines + masculins »
- **Epreuve régionale Cycloport/CLM**
Samedi 04 septembre 2021
Côte d'Or
Ouvert toutes fédérations.

Rappel – L'épreuve régionale de CLM est la seule épreuve qualificative pour une éventuelle sélection au National

Remarque - Rappel

La CNS a attribué le Championnat National Cyclospor Route 2022 à la Côte d'Or.

En conséquence, la CTR a décidé, lors de sa réunion 2019, que le Championnat Régional Route 2022 aurait lieu dans le Jura, ceci pour apporter son soutien à ce département qui, actuellement, fait de gros efforts pour développer le cyclospor.

➤ **Tarifs d'engagement 2020/2021 aux épreuves régionales**
Tarifs inchangés mais qui doivent impérativement être respectés.

	Droit d'engagement	Reversement au club organisateur
Adulte – Individuel UFOLEP (Route – VTT - Cyclocross)	10 € Hors délai : 12 €	9 € Hors délai : 10 €
Adulte – Individuel Autres Fédérations (VTT – Cyclocross)	12 € Hors délai : 14 €	11 € Hors délai : 12 €
Jeune (âgé de 16 ans et moins) Toutes fédérations (Route – VTT – cyclocross- CLM individuel)	4,00 €	4,00 €
Equipes de 3/4 (CLM)	20,00 €	20,00 €
Equipes DUO	15,00 € Hors délai : 17 €	15,00 € Hors délai : 17 €

➤ **Récompenses**

• Pour l'ensemble des épreuves déclarées « Championnat Régional », les commandes des récompenses offertes par le Comité Régional (médailles) sont à faire par le responsable de la CTR auprès du référent des Activités Cyclistes.

Pour 2020, avait été faite la commande des médailles pour l'ensemble des Régionaux. Compte tenu des événements, seules ont été distribuées les médailles pour le Régional de CCross.

Pour 2021, il suffira de commander le complément. Cela ne sera fait qu'à l'issue des deux premiers Régionaux (Cyclocross et VTT).

Rappel – Il ne peut y avoir attribution d'un titre de Champion Régional que s'il y a au moins 3 partants dans la catégorie concernée. En conséquence, quand il y a moins de 3 partants, le premier ne peut pas être engagé au National en tant que « Champion Régional ».

➤ **Formation**

• A fixer avec le Comité Régional en fonction des demandes
• Actuellement, le délégué régional a une demande de l'Yonne qui souhaite organiser un stage BF1A.VTT. Le délégué a sollicité la CNS. JC.Durand lui conseille de prendre contact avec Jacky Robichon qui a déjà animé un stage dans l'Yonne.

➤ **Budget prévisionnel 2020/2021**

CHARGES		PRODUITS	
Frais de déplacement (2 réunions)	200,00 €		
Frais de vin d'honneur reversés aux organisateurs	150,00 €	Droit d'inscription sur bases de 2019 (sans le CLM) :	2 500,00 €
Frais de réception			
Récompenses	100,00 €	UFOLEP Bourgogne	400 ,00 €
Restauration	50,00 €		
Aide ACT + Secours aux clubs, assurés APAC, organisateurs d'un Championnat Régional	200,00 €		
Reversement aux clubs organisateurs sur bases de 2018	2200,00 €		
TOTAL	2900,00 €	TOTAL	2 900,00 €

➤ Questions et / ou propositions

Question de la Nièvre

- a) *Ne pouvant plus consulter la liste des licenciés FFC, il est donc impossible d'appliquer le règlement national UFOLEP.*

Est ce qu'il faut vérifier la licence FCC d'une personne qui s'inscrit directement sur la plateforme nationale ?

Il est exact que désormais, nous n'avons plus accès au site FFC concernant la classification des coureurs qui ont une licence dans cette fédération.

Malgré cela, il est indispensable de connaître cette classification car, lors du dernier National de CLM, il a fallu, au dernier moment, signifier à trois engagé(e)s qu'ils ne pouvaient participer. D'autre part, cela est important pour les Juenes (11 à 16 ans) puisque, en cyclocross et cycloport, il y a un classement « Open » (licenciés FFC) et un classement réservé aux strictement Ufolep .

Afin d'éviter cela, il est indispensable de faire remplir à chaque licencié la fiche « Demande de carte ... »(cycloport ou/et cyclocross ou/et VTT). La situation de chacun variant d'une année à l'autre, il serait judicieux de faire remplir cette fiche, chaque année, au moment du renouvellement de la licence.

Question de la Nièvre

- b) *Proposition d'harmoniser le règlement régional à celui du national pour le changement de vélo en cyclocross.*

JC.Durand précise les conditions dans lesquelles cela se fait, éventuellement, lors du National :

- C'est la CNS qui, le matin de l'épreuve et compte tenu de l'état du terrain détermine s'il y aura, ou non, changement de vélo.
- Cela doit de faire dans une zone spécifique (prévue à l'avance) et sous contrôle de commissaires pour éviter que certains ne prennent un vélo qui ne lui appartient pas.

Pour connaître les conditions complètes concernant ce point du règlement, se référer à la fiche 19 du Règlement National Cycloport/Cyclocross (Championnats Nationaux> B/Cyclocross > Changement de matériel)

Décision de la CTR – La CTR accepte que soit appliqué, lors du Championnat Régional de cyclocross, le changement de vélo a deux conditions :

- que cela se fasse aux conditions (état du terrain et zone spécifique) définies par le Règlement National ;**
- que cette mesure ne concerne que les adultes (licencié-e-s à partir de 17 ans). Cela exclut donc toutes les catégories Jeunes (de 11 ans à 16 ans).**

En aucun cas, il ne s'agit d'une mesure discriminatoire. On ne peut demander à des parents de mettre deux vélos à disposition de leur enfant.

Question de la Nièvre

c) Proposition de la CTR du Compte tenu que le National route aura lieu en Côte d'Or en 2022, il est à craindre que certains prennent une licence UFOLEP pour la seule saison 2021/2022 afin de participer à ce National au détriment des licenciés fidèles à notre fédération. La Côte d'Or souhaiterait que l'ensemble des départements BFC décide que, pour participer au National de Côte d'Or en 2022, les prétendants à la sélection aient une licence UFOLEP depuis la saison 2019/2020. La Côte d'Or demande donc à tous les départements BFC de soumettre ce vœu à l'avis de leur Comité Directeur.

Avis de la commission sportive du 15/10/2019 : Nous considérons que cette règle est pénalisante pour de nouveaux licenciés et qu'il est dommage de se priver de cet effet d'aubaine pour enrichir l'effectif. Notre règlement départemental prévoit déjà cette éventuelle problématique en imposant d'avoir participé à au moins 5 épreuves UFOLEP (hors épreuves qualificatives).

Peut-être y avait-il eu incompréhension sur la proposition faite par la Côte d'Or qui tenait à protéger ses licenciés de « longue date » par rapport à ceux qui viendraient une année pour participer au National qui aura lieu dans ce département.

La CTR n'avait pas pris de position (voir CR de la réunion du 12 octobre 2019) demandant à chaque département de se prononcer sur cette proposition.

Le Jura et la Saône-et-Loire ont choisi de retenir la proposition de la Côte d'Or.

Les autres départements fixeront les critères de sélection qui leur conviennent.

Question de la Nièvre

a) Nous souhaitons que l'ensemble des départements de notre région, s'engage à respecter scrupuleusement le règlement dans l'attribution des catégories en début de saison. Exemple : un Nivernais après avoir été monté en 3ème catégorie pour supériorité manifeste, prend sa licence dans le 71 et se voit délivrer un carton de 4B. Il s'agit d'un exemple parmi tant d'autres et pas uniquement dans le 71. D'autant que ces personnes participent aux épreuves de notre département.

Ce n'est affectivement pas la première fois que la Saône-et-Loire procède ainsi, ce qui est totalement illégal.

Voir le Règlement National- Fiche 8 – MUTATIONS (C/Remarques – Alinéa 4).

D'autre part, entre départements, il n'est pas difficile de contacter le délégué ou le responsable des « cartes de compétiteur » pour connaître la situation exacte d'un licencié qui mute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Pour la CTR – 26 octobre 2020

La secrétaire – N.Durand



NB - Ce CR a été relu par Patricia Gavignet, Alan Broyer, Pascal Boulouzat et JC.Durand. Ils ont donné leur accord pour diffusion.